

CONDITIONS DE VIE – INFORMATION ET CONSEIL¹⁰

— En raison du manque de ressources et de leur isolement des services publics, les jeunes des quartiers défavorisés ont un accès restreint aux services d'information et de conseil, alors même qu'ils en ont un plus grand besoin que les autres jeunes.



En s'inspirant de cette étude de cas, les pouvoirs locaux et nationaux doivent envisager les actions suivantes :

- ▶ mettre en place (ou améliorer) à l'intention des jeunes des services d'information complets, accessibles, adaptés et actualisés – si possible, au moyen de TIC – sur différentes questions, par exemple les droits sociaux, la participation à la vie sociale et la mobilité ;
- ▶ veiller à ce que ces services d'information et de conseil soient proposés dans des lieux déjà en place dans la collectivité (par exemple les écoles, les centres de jeunesse, les centres médicaux et les bibliothèques publiques) ;
- ▶ s'assurer que tout le personnel intervenant dans la prestation de services d'information et de conseil et les autres professionnels travaillant avec des jeunes de quartiers défavorisés sont formés aux questions interculturelles et aux questions liées à l'égalité entre les genres ;
- ▶ mettre en place des mesures garantissant que les normes reconnues en matière de qualité et d'efficacité pour ces services d'information et de conseil destinés à la jeunesse sont satisfaites.

10. Le travail mené par ERYICA sur ce thème est pertinent ; il s'est concentré ces dernières années sur l'information et le conseil des jeunes, ainsi que sur l'inclusion sociale. Renseignements complémentaires : <http://eryica.org/page/european-youth-information-charter>, consulté le 1^{er} septembre 2016.



L'Association des citoyens (Sumnal), Skopje3 (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »)¹¹

— Ce projet visait à sensibiliser de jeunes Roms – âgés de 13 à 18 ans et issus de trois quartiers roms de Skopje – à leurs droits sociaux, ainsi qu'à améliorer leur accès à l'emploi et à des services de santé par le biais d'une éducation aux droits de l'homme et d'une médiation avec les services sociaux. Le projet s'était fixé les objectifs suivants :

- ▶ promouvoir la citoyenneté et les droits de l'homme au sein de la communauté rom ;
- ▶ créer des liens entre population rom et services de protection sociale ;
- ▶ faciliter l'accès à l'information en matière d'emploi ;
- ▶ mettre des structures en place pour faciliter l'accès à des soins de santé et à la prévention de la maladie ;
- ▶ souligner l'importance de l'école et fournir des informations sur les bourses possibles et les débouchés professionnels.

— Le projet comprenait des sessions de sensibilisation, une évaluation des besoins des étudiants et des ateliers interactifs permettant de répondre à ces besoins. Plusieurs étudiants ont contribué au travail sur le terrain, aidé les experts et agi en responsables du projet.

— Ont participé quelque 60 jeunes, la plupart en situation de décrochage scolaire ou n'ayant jamais suivi de scolarité, ainsi que, indirectement, quelque 180 jeunes de Topaana. Ces derniers ont aidé les groupes suivants :

- ▶ 50 jeunes souhaitant obtenir des bourses du Fonds pour l'éducation des Roms (FER) et du ministère de l'Éducation ;
- ▶ 10 familles désireuses de soumettre une demande de prestations mensuelles auxquelles, selon la loi, ils pouvaient prétendre après la naissance d'un troisième enfant ;
- ▶ 15 jeunes souhaitant soumettre une demande pour trouver du travail comme agents de nettoyage – l'agence pour l'emploi a apporté son concours ;
- ▶ 15 autres jeunes ont participé à plusieurs cours où ils ont également appris comment postuler à un emploi.

11. Renseignements complémentaires : www.tigweb.org, consulté le 1^{er} septembre 2016.